

## **ASSEMBLEE GENERALE 2021**

## **RAPPORT MORAL - EXERCICE 2020**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Malgré ce contexte difficile, les outils numériques nous ont permis de conserver le très bon niveau d'activité des années précédentes. Cette situation inédite a été contraignante mais aussi riche en enseignements. Elle a donné lieu à de nombreuses réflexions sur les usages de l'espace public, sur l'apaisement de la ville et sur l'évolution des pratiques à prendre en compte.

Les consultations électorales régionales et départementales de 2021 ont été anticipées dès la fin de l'année 2020 en préparant un nouvel envoi aux candidats de la « Lettre signée par 9 associations » concernant les mobilités en Ile de France, qui avait été initiée par FNE. Ce document très apprécié a été signé par 60 Millions de Piétons, Fédération des Usagers de la Bicyclette et Mieux se Déplacer à Bicyclette, Association des usagers des Transports, Fédération Française de Randonnée pédestre, France Nature Environnement IDF, Alternatiba, La Seine n'est pas à vendre et Paris en selle. L'association « Respire » a souhaité rejoindre le collectif portant à 10 le nombre des signataires.

Les orientations définies en 2018 lors de l'anniversaire des 30 ans de « Rue de l'avenir », ont été mises en actions en 2020, dans un contexte de confinement / déconfinement qui a fait très fortement évoluer les pratiques de mobilité dans l'espace public. Pour rappel :

- promouvoir le bien être en ville en particulier en ce qui concerne la prise en compte d'une culture de la marche et la place des personnes vulnérables,
- améliorer sa connaissance des modalités d'intervention pertinentes pour apaiser le trafic dans les périphéries urbaines, les petites villes et les villages,
- poursuivre la réflexion sur les mutations de l'espace public liées aux nouvelles technologies et aux nouvelles formes de la mobilité.

La marche, qui fait son grand retour, a été à l'honneur en raison de la mise en place d'une enquête nationale concernant le ressenti des piétons : « Le baromètre des villes marchables ». Ce sondage a été mis en œuvre avec l'aide technique de la FUB, dont l'expérience d'une initiative semblable concernant le vélo a été très utile.

Trois associations se sont regroupées pour porter cette enquête financée par l'ADEME : la Fédération Française de randonnée, 60Millions de Piétons et Rue de l'Avenir. L'enquête a obtenu 68 000 réponses et est restée ouverte jusqu'au 15 mars 2021.

La question posée est celle de la pérennité du collectif « Place aux piétons », créé par les trois associations, de sa professionnalisation et de sa capacité à initier un Plan National Marche, indépendant de celui du vélo ou bien dans le cadre du Plan Mode Actif existant.



Les « Rues aux enfants, rues pour tous » sont une part importante de l'activité de Rue de l'Avenir. Malgré les fortes contraintes produites par la crise sanitaire les équipes sont restées très mobilisées. Certains évènements ont pu avoir lieu, d'autres ont été annulés. La décentralisation de l'action a été un vecteur de maintien du lien entre les équipes. La forte implication de partenaires locaux dans plusieurs régions a permis une réorganisation des actions et une prise en compte locale des tâches d'encadrement, grâce aussi au relais essentiel de plusieurs correspondants locaux.

L'association a tenu régulièrement des réunions de bureau et de Conseil d'administration avec des ordres du jour et des comptes-rendus clairs et complets préparés ou rédigés par le secrétaire général Jean Paul Camberlin.

L'aide de Laurence Picado et sa maîtrise des outils informatiques, ont été particulièrement déterminants : ils ont en effet permis de tenir l'ensemble des réunions en mode distanciel, de former les utilisateurs et de tenir à jour la liste des contacts qui sert aux mailings.

L'équipe s'est renforcée et a bénéficié de l'apport de Anne de Beaumont et de Vincent Chas qui ont participé au développement du réseau des correspondants locaux et à sa cohésion. A la suite des résultats d'un questionnaire qui leur a été adressé, des rencontres régulières sous un format numérique sont organisées chaque mois, sous forme d'une libre discussion sur un thème déterminé à l'avance.

Les journées annuelles n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte. Toutefois, l'année a été ponctuée par la production des quatre bulletins trimestriels habituels.

Rue de l'Avenir participe aux travaux du Conseil National de Sécurité Routière, est sollicitée par différentes collectivités territoriales pour des missions de conseil, intervient dans des actions de formation et de sensibilisation.

En termes de financements, les ministères qui nous subventionnent habituellement nous suivent. La trésorerie de l'association est très bonne, en partie grâce aux prestations effectuées et notamment pour le département du Val de Marne. La trésorerie du début de l'année 2021 est assurée.

L'année 2021, dans un contexte de prolongement de la crise sanitaire, devra poursuivre les actions engagées en 2020 en s'appuyant sur les outils numériques disponibles.

Une réflexion sur la gouvernance de l'association est nécessaire pour mieux répartir les tâches d'animation et de gestion. La possibilité de bénéficier d'aides permanentes et rémunérées n'est pas écartée. Un renouvellement du Conseil d'Administration pourrait se concrétiser en 2021 au vu des propositions et des contacts pris, et faire de l'année qui vient une année charnière.

